

Un service public de l'orientation pour tous les Franciliens

27 Juin 2014



© Défi métiers

A l'occasion du « Rendez-vous de la Formation » organisé par Défi métiers le 24 juin, la nouvelle charte du service public régional de l'orientation a été présentée.

Ce 24 juin, s'est tenue à l'initiative de Défi métiers une matinée d'échanges sur les enjeux du Service public régional de l'Orientation (SPRO) et du Conseil en évolution professionnelle (CEP) [1] nouvellement prévus par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

A cette occasion, Hella Kribi-Romdhane, conseillère régionale d'Ile-de France et présidente de Défi métiers, a exposé le fruit du travail mené au sein de la commission Service public de l'orientation du CCREFP* qu'elle a présidé. Dans ce cadre a été présentée la nouvelle « **charte du service public régional de l'orientation** », qui sera adoptée à la rentrée par le Conseil régional d'Ile-de-France.

Deux régions sont venues témoigner de la démarche mise en œuvre sur leur territoire, représentées par :

- M. Ludovic Coupin, Chargé de mission orientation, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais ;
- M. Yves Mens, Directeur du Carif-Oref Pays de la Loire/

Pour en savoir plus, consulter les diaporamas des différentes interventions :

[Intervention de M. Ludovic Coupin](#) [2]

[Intervention de M. Yves Mens](#) [3]

[Intervention de Défi métiers](#) [4]

Najja Vandendrische

(*) Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle

Tags : [SPRO](#) [5] | [Conseil régional d'Ile-de-France](#) [6]